

# INFORMATIONS ALLERGENES

PIZZAS ET KIOSQUITOS	GLUTEN	CRUSTACES	OEUFS	POISSONS	ARACHIDES	SOJA	LAIT	FRUITS A COQUE	CELERI	MOUTARDE	SESAME	SULFITES	LUPIN	MOLLUSQUES
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
LA HOT-DOG														
LA FROMAGE														
LA JAMBON														
LA CAMPAGNARDE														
LA FERMIÈRE														
LA FERMIÈRE CALZONE														
LA REINE														
LA CHORIZO														
LA THON														
LA 2 TOMATES														
L'ORIENTALE														
LA VÉGÉTARIENNE														
LA CHÈVRE														
LA 4 FROMAGES														
LA DÉLICIEUSE														
LA COCOTTE														
LA KEBAB														
LA CAMEMBERT														
L'ANTIPASTI														
L'ANCHOIS														
LA TEPAKAP														
L'INDIE														
LA TEXANE														
LA ROYALE														
LA BUFALA														
LA POULET MIEL														
LA 6 FROMAGES														
LA SAVOYARDE														
LA BURGER														
LA NORDIQUE														
LA FIFTY														
LA BOLOGNAISE														
LA DAUPHINOISE														
LA CARBO														
LA FLAMMENKÜCHE														
LA FLAMM MUNSTER														

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011 (« INCO »), cette liste est établie à partir des ingrédients présents sur la carte active du kiosque. En tout état de cause, au-delà des allergènes signalés, nous ne pouvons pas exclure la présence involontaire d'autres allergènes, consécutive à la fabrication des produits chez nos fournisseurs ou à la fabrication dans nos points de vente.

PIZZAS ET KIOSQUITOS	GLUTEN	CRUSTACES	OEUFS	POISSONS	ARACHIDES	SOJA	LAIT	FRUITS A COQUE	CELERI	MOUTARDE	SESAME	SULFITES	LUPIN	MOLLUSQUES
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
LA CARNIVORE														
LA BARBECUE														
LA RACLETTE DU CHAMOIS														
LA NEW YORK PEPPER														
L'ESPAGNOLE														
LA MASSALA														
LA TROPICALE														
LA MAMAMIA														
LA 3 CHOCOS														
LA DAME ROSE														
LA 3 CHOCOS/BANANE														
LA RED CÉSAR														

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011 (« INCO »), cette liste est établie à partir des ingrédients présents sur la carte active du kiosque. En tout état de cause, au-delà des allergènes signalés, nous ne pouvons pas exclure la présence involontaire d'autres allergènes, consécutive à la fabrication des produits chez nos fournisseurs ou à la fabrication dans nos points de vente.